



Appel : Urgence pour l'enfance !

Pour la cause des enfants, rejoignez la mobilisation contre l'injustice de l'« homoparentalité »

Le nouveau président de la République, François Hollande, a inscrit dans son programme (mesure 31) l'instauration d'un « mariage » entre deux personnes de même sexe, assorti d'un droit d'adopter des enfants. Il entend également permettre à deux femmes d'avoir recours à l'insémination artificielle avec donneur anonyme de sperme (interview au magazine Têtu, avril 2012).

Cet appel vise à protéger les enfants contre la privation délibérée d'un père ou d'une mère, sans pour autant stigmatiser les personnes homosexuelles.

Imposer à un enfant « deux papas » ou « deux mamans » constitue **une discrimination qui viole gravement ses droits fondamentaux**. Il est injuste d'imposer à un enfant sans défense une confusion des repères sur sa propre filiation.

Tout être humain a naturellement besoin du père et de la mère qui l'ont conçu pour grandir et s'épanouir. Il appartient à la société de donner aux enfants privés de leurs deux parents un père et une mère adoptifs, ainsi qu'un soutien approprié aux parents qui élèvent seuls leurs enfants (familles « monoparentales »).

Mais il n'est pas de la compétence d'un gouvernement de remettre en cause le besoin fondamental des enfants d'être élevés par un homme et une femme.

Aujourd'hui en France, 25 000 couples composés d'un homme et d'une femme sont en attente d'adoption ; moins de 1 000 enfants français sont adoptés chaque année et le nombre d'adoptions internationales est en forte chute (1995 en 2011). Une telle réforme pénaliserait à la fois les enfants adoptables et les couples en attente d'adoption.

C'est pourquoi Alliance VITA lance l'appel « **Urgence pour l'enfance** ».

En le signant, je réaffirme qu'il est injuste de priver délibérément un enfant d'un père ou d'une mère, et j'aide Alliance VITA à préparer des actions locales ou nationales de mobilisation*.

* Actuellement, plusieurs modes de mobilisation sont étudiés par Alliance VITA, en lien avec d'autres mouvements. Ils seront mis en œuvre en fonction du calendrier politique et législatif. Chaque signataire en sera tenu informé. Déjà, vos signatures nous permettent de peser dans le débat en faisant valoir à ceux qui gouvernent la France le nombre de personnes « pré-mobilisées ».

Merci de cocher les cases correspondant à ce que vous pouvez apporter à cette mobilisation :

- Oui, j'exprime mon opposition au projet de « mariage » entre deux personnes de même sexe, assorti d'un droit à l'adoption et à la procréation artificielle.
- Oui, je suis prêt à me mobiliser pour une action locale (dans mon département) sur ce thème, dans la mesure de ma disponibilité.
- Oui, je suis prêt à me mobiliser pour une action nationale (à Paris) sur ce thème, dans la mesure de ma disponibilité.
- Oui, je suis prêt à mobiliser d'autres personnes autour de moi sur ce sujet, avec Alliance VITA.

Nom :

Prénom :

Email :

Code postal :

Commune :

N° de tél. portable (**facultatif**) :

(pour vous contacter par SMS en cas de mobilisation urgente)

Date :/...../.....

Signature:

Merci de nous retourner cet Appel signé à

ALLIANCE VITA

BP 10267 - 75424 Paris Cedex 09